

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2013

PRIVATISATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE CORSE MÉDITERRANÉE - (N° 1053)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par
M. Giacobbi, rapporteur

TITRE

Après les mots : « société nationale »,

Insérer le mot : « maritime ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.